



Mariage

L'ESPÉRANCE N'A PAS DE PRIX,
LA FAIRE VIVRE A UN COÛT.

Vous avez décidé de vous marier à l'Église...

Le prêtre et les chrétiens de la paroisse sont heureux de vous souhaiter la bienvenue pour ce grand moment de votre vie.

Vous souhaitez vous engager à vous aimer toute votre vie. L'Église prend au sérieux votre demande. Un prêtre et une équipe vont vous accompagner vers ce sacrement en se rendant disponibles et en se mettant à votre écoute. Vous souhaitez aussi que la célébration ait lieu dans une église accueillante.

L'Église ne reçoit aucune subvention pour assurer son fonctionnement.

Or, l'organisation d'un mariage représente des frais importants : éclairage, nettoyage, entretien des bâtiments, documentation... Sans oublier le temps du prêtre et des équipes d'accompagnement. Pour couvrir ces frais, la paroisse ne peut compter que sur la participation des Catholiques.

Merci d'avance pour votre contribution.



Mariage

Combien et comment donner ?

Le montant de votre participation est laissé à votre appréciation. Néanmoins, l'Église propose des repères qui tiennent compte de la réalité des coûts. Le diocèse de Rennes, Dol et Saint-Malo suggère une offrande d'un montant indicatif de 200 à 400 euros ou de 5 % des sommes totales engagées pour la journée. Un don plus important permettra à la paroisse de faire face à ses besoins matériels.

Les chèques sont à libeller à l'ordre de la paroisse.

Quelle que soit votre participation, merci.